

Affaire suivie par : Emmanuelle Martin
Emmanuelle.martin@developpement-durable.gouv.fr
Réf. : EM-2022-10

Paris, le 11 mars 2022

Objet : Consultation pour une assistance à la conception et la mise en œuvre de webinaires d'actualité sur la transition écologique à destination des Préfets et des cadres dirigeants de services déconcentrés

I. CONTEXTE

Le service du pilotage et de l'évolution des services (SPES) du pôle ministériel (transition écologique, cohésion des territoires et mer) élabore la stratégie de transformation, d'accompagnement et d'organisation des services et opérateurs du pôle et pilote sa mise en œuvre. Il conduit la mise en œuvre de la réforme de l'État. Il coordonne la relation du pôle ministériel avec les services déconcentrés, les opérateurs et les écoles.

Au sein du SPES, la sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative (iPEC) a pour missions d'accompagner les transformations et la modernisation des services et des politiques publiques portées par le pôle ministériel, en s'appuyant sur des modes d'action pédagogiques et collaboratifs diversifiés et innovants.

Elle promeut la facilitation du changement de postures, de comportements, des modalités d'action et de conduite de projets, à travers un programme d'actions innovantes, l'organisation de cycles à l'attention des cadres dirigeants, l'animation d'un laboratoire d'innovation publique, la Fabrique à projets et d'un incubateur de méthodologies pédagogiques innovantes, la Fabrique d'innovation pour les transitions.

En 2021, a été conçu et mis au point un cycle de webinaires d'actualité à destination du corps préfectoral (CP) et des hauts cadres dirigeants des services déconcentrés (SD) du pôle ministériel. La présente consultation a pour objet une assistance à la conception et la mise en œuvre de nouveaux webinaires, le prochain cycle étant programmé à partir de mai 2022.

II. CAHIER DES CHARGES

1 Description des webinaires d'actualité et état d'avancement du projet

Les webinaires d'actualité sur la transition écologique visent à "embarquer" le corps préfectoral sur les enjeux de la transition écologique, en complément de formations d'acculturation pour les sous-préfets. Ils sont élaborés en partenariat avec le ministère de l'intérieur.

En octobre 2021, a été initié une première série de webinaires sur des sujets de transition écologique, ouverte au corps préfectoral mais aussi aux cadres dirigeants des services déconcentrés. Le rendez-vous était fixé à l'heure méridienne un vendredi, à un rythme d'environ une fois par mois. Les premiers thèmes abordés ont porté sur :

- Comment répondre localement à l'objectif zéro artificialisation nette (le 15/10/21).
- Vers une gestion des déchets plus circulaire et mieux sécurisée (le 19/11/21).
- Les éoliennes sont-elles une solution durable (le 03/12/21).

Chaque session se déroule en distanciel (par visio conférence) et est structurée ainsi :

- Selon le sujet : une ouverture de 5 minutes par une personnalité (Secrétaire Général du pôle ministériel, un préfet...).
- 10 minutes d'exposé sur les enjeux et difficultés du sujet- y compris les dispositifs législatifs en vigueur ou autres leviers - suivi de 15 minutes d'échange avec les participants : l'intervention est assurée par un représentant de la centrale du ministère.
- 10 minutes d'exposé d'un ou plusieurs cas pratiques avec idéalement deux témoins permettant des regards croisés sur les projets (5 minutes chacun). Ces témoins de terrain peuvent être issus de services déconcentrés mais aussi être des membres du corps préfectoral, des acteurs économiques, des cadres de collectivités territoriales, des élus (l'intervention d'un Président de Conseil Départemental avait été par exemple très appréciée). Cet exposé est suivi de 20 minutes d'échanges avec les participants.

Les 3 premiers épisodes ont très bien fonctionné (243 participants ayant suivi au moins 1 webinaire, dont 82 membres du corps préfectoral, jusqu'à 120 connexions simultanées), avec des retours très majoritairement positifs sur le format, le caractère dynamique des interventions et l'articulation entre les apports de contenu stratégiques et les témoignages de terrain opérationnels.

Les récents échanges avec le ministère de l'intérieur ont validé la relance d'un nouveau cycle. Les 2 prochains thèmes identifiés sont :

1) La méthanisation, sous l'angle de l'acceptabilité de la méthanisation au vu des difficultés/risques/nuisances effectives ou supposées, incluant le questionnement sur les intrants (ex. cultures à vocation énergétique) et les enjeux d'information/consultation du public (et ceux de désinformation) au-delà des enjeux plus globaux à restituer : besoin de gaz (enjeu de la verdure) dans un mix énergétique, enjeu de massification malgré la diminution du tarif d'achat).

=> Calendrier prévisionnel : 13 mai 2022

2) La Stratégie nationale des aires protégées, sous l'angle de l'intégration du réseau d'aires protégées dans les territoires (dans les différentes politiques publiques et dans les projets de territoire), de la gouvernance territoriale de la stratégie, de la production des plans d'actions régionaux terre/mer intégrant les contributions départementales et la remontée des nouveaux projets d'aire protégée attendue à l'automne 2022.

=> calendrier prévisionnel : 17 juin 2022

Les 2 intervenants de la centrale du ministère sont identifiés pour chacun des webinaires. La conception est en phase de démarrage.

Les attendus pédagogiques :

- Le niveau stratégique du contenu et non technique
- Le partage d'une compréhension commune entre le corps préfectoral et les hauts cadres dirigeants des services déconcentrés de l'Etat, en mettant en présence des postures identifiées et différentes, acceptées de tous
- La contribution au chantier de sensibilisation des décideurs pour un meilleur portage politique
- Des interventions courtes, faisant le dynamisme du format
- Le temps accordé aux échanges, cruciaux : la parole de vive voix donnée au corps préfectoral pour témoigner et questionner, les services déconcentrés quant à eux invités plutôt à poser leurs questions dans le chat
- Des réponses aux questions par oral et dans le chat (une équipe chat dédiée constituée des directions métiers).

Le public cible est en premier lieu le corps préfectoral, mais aussi les cadres dirigeants des services déconcentrés du pôle ministériel. La fréquence cible est d'un webinaire par mois environ (hors congés période d'été).

2 Objet de la prestation

La conception, la mise en œuvre et l'animation des webinaires auparavant effectuées en régie en totalité dans le lancement du cycle expérimental doivent être à présent consolidées dans un cycle récurrent mensuel ce qui nécessite d'en renforcer les moyens affectés. Le projet sera intégré dans les activités d'un portefeuille d'un chef de projet en cours de recrutement.

Dans ce contexte, pour permettre la poursuite de cette action à fort enjeu dans de bonnes conditions, faciliter et sécuriser la conduite du projet, **la prestation aura pour objet une assistance à la conception et la mise en œuvre des webinaires d'actualité sur la transition écologique à destination des Préfets et des cadres dirigeants de services déconcentrés.** L'animation proprement dite de la séquence des webinaires et la conception graphique des supports de communication (flyer) sont assurés en interne.

3 Prestation attendue et livrables

La mission principale est une mission d'assistance au chef de projet dans les phases de conception et de mise en œuvre d'un webinaire (UO1). Elle porte sur les étapes suivantes :

-Assistance à la phase de conception du webinaire

Apport d'éléments bibliographiques ou de pistes d'intervenants en amont du projet. Ils visent à faciliter le choix des thèmes à développer, des exemples ou témoignages à présenter, des angles de vue pour bien répondre aux attentes du corps préfectoral, en « ciblant les lunettes » du corps préfectoral (qu'apporte t'on au corps préfectoral, de quoi a-t-il besoin, à quoi est-il confronté). La constitution d'un livret ressources pour les participants en fin de webinaire à partir de l'ensemble de la documentation préparée est en réflexion, et pourra faire l'objet de propositions.

Livable : répertoire de ressources facilement diffusables.

Assistance à la préparation avec les intervenants du webinaire : les interventions très courtes au niveau stratégique attendu (pitch) étant difficiles, il s'agit d'être à l'écoute de l'intervenant (le cas échéant son équipe) et l'accompagner si nécessaire dans son approche, dans le traitement du sujet ou de certaines questions sensibles ainsi que faciliter son intervention et susciter l'excellence : participation aux réunions préparatoires avec le chef de projet, appui pour la construction du fil conducteur et des supports (soit en proposant un fil conducteur, soit en challengeant de façon bienveillante celui de l'intervenant pour correspondre au temps de parole accordé). Si le sujet est sensible, appui au chef de projet, en lien avec l'intervenant de centrale, pour identifier les questions qui pourraient déranger les intervenants.

Livable : relevé de décision des échanges, fil et support consolidé des intervenants (powerpoint – sauf pour les Préfets), identification des questions sensibles.

Assistance à la mise en cohérence de l'ensemble des interventions : idéalement, le travail préparatoire commence par l'intervenant de centrale, puis le binôme terrain et enfin le Préfet/intervenant de haut niveau en ouverture. La complémentarité des interventions doit être contrôlée. Le fil conducteur de chaque intervenant est ainsi susceptible d'être modifié en fonction du contenu des interventions, avec une transparence de contenu entre intervenants (pour les sécuriser sur les postures et contenus de chacun en cas de dossiers ou interactions sensibles). Il s'agit d'appuyer le chef de projet pour cette mise en cohérence, et de faciliter l'élaboration du fil conducteur d'ensemble et du fil conducteur technique (incluant le préambule et les transitions du chef de projet en tant qu'animateur).

Livable : fil conducteur général approuvé après circulation, fil technique consolidé.

-Assistance à la mise en œuvre du webinaire

Assistance à la préparation des temps d'échange lors du webinaire : Appui du chef de projet, en lien avec l'intervenant de centrale, pour identifier à l'avance les questions intéressantes à poser pendant le webinaire (si besoin de relance), et les questions sensibles pour les intervenants, pour permettre de mieux distribuer la parole et dynamiser les échanges lors de l'animation.

Livable : liste de questions.

Assistance à la préparation de la séance : Repérage des participants inscrits, classés et simplifiés pour bien identifier le corps préfectoral. La liste est à actualiser jusqu'au dernier moment (inscrits de dernière minute).

Livrable : Liste des inscrits toilettés.

Appui à la mise en place de la logistique de la visio conférence :

Le support de visioconférence est l'application Webex. Un chat interne au pôle ministériel « fil d'Ariane » est utilisé en parallèle avec les équipes de centrale et la direction du SPES/IPEC pour communiquer. Il s'agit d'aider le chef de projet pour assurer les connexions et essais avec les intervenants et participants et veiller à ce que l'ensemble de la logistique soit sécurisée.

Livrable : Test connexion assurés.

Appui opérationnel en back office lors du webinaire pour les multiples rôles de l'animateur afin de faciliter l'animation : Appui pour la tenue à jour du timing, contact des intervenants en cas de difficulté, contact du ministère de l'intérieur en cas de problème technique, appui sur la lecture du chat / du fil d'Ariane pour apprécier et hiérarchiser les questions à poser, préciser les questions et leur source, donner la parole aux intervenants (gestion des « qualités » dans l'application Webex), enregistrement du chat.

Livrable : Bon déroulement technique du webinaire. Sauvegarde chat.

Prestations chiffrées à part – activables si l'acheteur en exprime le besoin en complément de l'assistance à la conception et la mise en œuvre des webinaris :

UO 2 Assistance éventuelle à la rédaction des supports de communication : plusieurs supports de communication sont utilisés selon les usages (flyers, articles). Il s'agit d'appuyer le chef de projet pour proposer des contenus adaptés. La conception des supports de communication eux même est assurée en interne.

Livrables : Textes de flyer ou d'articles.

UO 3 Assistance éventuelle à la synthèse des évaluations. Les participants ne sont pas sollicités pour une évaluation à chaque webinaire, mais à l'issue de chaque « cycle » de 2 ou 3 webinaris par « saison ». Des retours mail d'avis/critiques sont regroupés et classés par le chef de projet. Il s'agit d'intégrer l'ensemble des retours dans une synthèse, par webinaire, et par cycle.

Livrable : Mémo de synthèse des retours d'évaluation.

UO 4 Conseils éventuels en matière de programmation, organisation, animation

Au vu des retours d'expérience des premières sessions, un appui à la conduite du projet sous forme de conseil à la programmation, l'organisation ou l'animation peut être sollicité pour apporter une plus-value au projet en matière de pilotage.

4 Modalités de la prestation et pilotage

Le prestataire mènera à bien ses missions en étroite liaison avec le chef de projet. Le déroulement de la prestation fera l'objet d'un dialogue permanent. Des temps d'échange (pas mail ou téléphone) sont programmés régulièrement.

La direction du SPES/iPEC peut être associée à tout moment de la conduite du projet.

Une réunion de cadrage a lieu avec le chef de projet au lancement de la mission (à l'émission du 1^{er} bon de commande).

Un point d'étape intermédiaire dédié sur le déroulement de la mission pourra être proposé si besoin.

Un retour d'expérience sera effectué à l'issu de chaque webinaire pour tirer les enseignements de la mission en terme de modalités de travail.

Les webinaris sont enregistrés et diffusés par l'iPEC et le Ministère de l'Intérieur.

5 Contrat à bons de commande et prix

Les prestations donneront lieu à un contrat à bons de commande défini avec un montant maximum et un montant minimum. Le montant minimum est fixé à 6 000€ HT et le montant maximum à 39 000€ HT pendant toute la durée du contrat reconductions comprises.

Il est demandé au prestataire d'établir une proposition chiffrée en renseignant le bordereau des prix annexé à la présente consultation. La mission sera facturée en une fois pour chaque webinaire.

Les prix sont fermes et définitifs. Tous les frais annexes y compris les éventuels frais de déplacements sont intégrés dans les prix proposés dans le bordereau des prix.

6 Durée de validité du contrat

La date de fin de validité du contrat pour la période ferme est fixée au 31 août 2022. Il pourra être reconduit 2 fois de façon tacite pour une durée de 6 mois.

III. REGLES DE LA CONSULTATION

1 Liste des documents à présenter par les candidats :

- a) une proposition d'intervention de 4 pages maximum montrant la compréhension de la prestation, les motivations et l'intérêt du candidat pour le projet, proposant une réponse aux prestations détaillées du chapitre 3 et précisant les modalités d'intervention.
- b) une présentation de la structure, et de l'intervenant qui effectuera la prestation (avec CV nominatif) et une liste de références d'interventions de nature comparable. Il est attendu une solide connaissance dans le domaine de la transition écologique, une capacité d'appréhension des enjeux des politiques publiques du pôle ministériel et des postures des hauts cadres dirigeants portant leur mise en œuvre, une bonne écoute, des capacités de réactivité, d'adaptation ainsi que des qualités de synthèse rédactionnelle stratégique.
- c) un bordereau des prix (HT, TVA et TTC en euros) à compléter selon le tableau ci-joint en annexe du document de consultation comprenant la liste de tous les prix susceptibles d'être activés dans le contrat à bons de commande (en format excel et pdf).

2 Critères de jugement des offres

- la qualité et la pertinence de la proposition et les modalités d'intervention proposées jugées sur le document demandé au 1a (35%)
- les références et les compétences du candidat jugées sur les documents demandés au 1 b (35%)
- le prix jugé sur le document demandé au 1c (30%)

3 Négociation

L'acheteur se réserve la possibilité de choisir l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des offres initiales sans négociation. Mais si le représentant du pouvoir adjudicateur négocie avec les candidats ayant présenté une offre, cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre.

4 Conditions d'exécution des prestations

La prestation fera l'objet d'un contrat à bons de commande signé entre l'iPEC et le(la) candidat(e) retenu(e). Les prestations, les livrables attendus ainsi que les conditions administratives et financières seront contractualisés dans le contrat à bons de commande.

Le titulaire s'engage à assurer l'exécution des prestations dans les conditions du Cahier des Clauses Administratives Générales Prestations intellectuelles pris par arrêté du 30/03/2021.

Le titulaire accorde à l'acheteur les droits nécessaires pour utiliser ou faire utiliser les résultats, en l'état ou modifiés, de façon permanente ou temporaire, en tout ou partie, par tout moyen et sous toutes formes, pour les besoins et finalités d'utilisation exprimés dans le présent contrat et en toute hypothèse pour les besoins d'utilisation découlant de l'objet des prestations commandées dans le cadre du contrat.

Pour permettre à l'acheteur d'exercer les droits qui lui sont accordés au titre du marché, le titulaire livre spontanément et au fur et à mesure de l'exécution des prestations, l'ensemble des éléments nécessaires à cet exercice notamment les fichiers sources, quels que soient les supports numériques utilisés, ainsi que leurs mises à jour ou évolutions au cours du marché.

Les supports utilisés, qu'ils soient sous forme papier ou sous format numérique, devront respecter les règles du droit d'auteur, conformément au code de la propriété intellectuelle dans ses articles L.111-1 et suivants.

5 Délai de réponse

Ces propositions seront envoyées, au plus tard, le mercredi 30 mars 2022 à 14h00 par courrier électronique à l'adresse suivante:

marches.ipecc.spes.sg@developpement-durable.gouv.fr

Un accusé réception sera adressé par courriel à l'adresse de l'expéditeur.